

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020**

Délibération
n° 2020.11.358

**Attribution des aides
sport 2020**

LE DIX NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 novembre 2020**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Nathalie DULAIS à Michel BUISSON, Fabienne GODICHAUD à Brigitte BAPTISTE, Martine PINVILLE à Fabrice VERGNIER

Excusé(s) :

Frédéric CROS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 NOVEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.11.358**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

ATTRIBUTION DES AIDES SPORT 2020

Par délibération n°102 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a décidé la généralisation des compétences facultatives des anciennes communautés en matière de sports à tout le territoire de GrandAngoulême dans le cadre d'une compétence unique libellée « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* ».

Par délibération n°103 du 15 mars 2018, les modalités d'intervention de GrandAngoulême ont été arrêtées afin de permettre l'instruction des demandes d'aides émanant des associations sportives.

Le champ d'application de la compétence facultative « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* » comprend deux axes :

1. Soutien aux événements sportifs d'envergure communautaire.
2. Soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire.

Chaque année, une projection est faite lors des orientations budgétaires.

Le budget alloué à ce dispositif pour 2020 est de 110 000 €.

Habituellement le groupe de travail sport étudie le soutien aux événements sportifs d'envergure communautaire lors du 1^{er} trimestre, et le soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire au 2^{ème} trimestre. Une dernière étude de demandes exceptionnelles liées à des manifestations et/ou à des résultats sportifs de dernière minute se fait en fin d'exercice budgétaire.

Les différentes demandes font l'objet d'une étude au cas par cas et ne peuvent donc aboutir obligatoirement à une réponse favorable.

Dans ce cadre, GrandAngoulême a reçu et instruit, au regard des critères d'intervention décidés par l'agglomération, 15 nouvelles demandes de soutien financier.

1. Soutien aux événements sportifs d'envergure communautaire : deux demandes supplémentaires.

Il est proposé de retenir ces manifestations, détaillées en annexe, pour un montant global de 3 250 €.

En contrepartie du soutien financier, les différentes associations s'engagent à promouvoir GrandAngoulême en apposant le logo de la communauté sur l'ensemble des supports d'information dans le cadre de ces manifestations.

De plus, deux manifestations ayant eu un avis favorable du conseil communautaire, lors de la séance du 11 juin 2020 (délibération n°2020.06.88), ont dû finalement être annulées en raison de la crise sanitaire, il est proposé de maintenir 50% du montant de la subvention initiale non versée pour venir en soutien aux frais engagés par les deux associations, pour un montant de 1 200 €.

2. Soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire.

a) Soutien aux clubs amateurs de haut niveau : huit demandes

Il est proposé de retenir les huit associations, détaillées en annexe, pour un montant global de 54 500 €.

b) Soutien aux sportifs individuels du territoire : cinq associations

Il est proposé de retenir huit sportifs, sept sur liste « espoir » et un sur liste « senior », pour un montant total de 5 800 €, détaillé en annexe.

De plus, en raison de ses résultats sportifs, double titre de championne de France espoir et élite sur 400m, qui lui ouvrent les portes pour une qualification en équipe de France au relais 4x400m aux Jeux Olympiques 2021, il vous est proposé de soutenir l'athlète Sokhna LACOSTE pour un montant de 3 000 €.

Le concours de GrandAngoulême est attribué pour la saison 2020/2021. Il n'a aucun caractère de reconduction obligatoire.

Considérant que ne peuvent pas, prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements, M. Hassane ZIAT ne prend pas part au débat et au vote en tant que membre du bureau de l'association G2A,

Sur proposition du groupe de travail sport du 14 octobre 2020

Vu la réunion de toutes les commissions du 10 novembre 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER le soutien de GrandAngoulême aux clubs sportifs cités en annexe pour un montant total de 67 750 €.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre des opérations.

D'IMPUTER la dépense sur le budget général – chapitre 65 – fonction 40 et fonction 415

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 novembre 2020	<u>Affiché le :</u> 26 novembre 2020

Soutien aux clubs amateurs de haut niveau: 8 demandes

Association	Soutien antérieur et montant	Niveau de pratique et montant proposé	Motif et montant de la prime proposée	Montant total proposé
ASJ Soyaux-Charente (équipe féminine)	2019 – 10 000 € + deux soutiens exceptionnels: - 10 700 € pour accompagner le club à titre exceptionnel, en raison des ses difficultés financières pour la saison 2019/2020 et du souhait de soutenir un club qui évolue au plus haut niveau de pratique depuis 40 ans. - 13 000 € pour accompagner le club face aux mutations du football féminin.	D1 (niveau 1 supérieur) 10 000 €		10 000 €
Angoulême Charente Football Club – ACFC (équipe masculine)	2019 – 3 000 € + prime de 6 700 € pour soutenir le projet club et accompagner celui-ci pour sa de montée en National 2	National 2 (2 ^{ème} niveau amateur) 3 000 €	Accompagner la montée en National 2 (plus de ressources humaines et matérielles, déplacements plus importants sur l'ensemble du territoire national + hébergement) Projet de club, insertion professionnelle... 7 000 €	10 000 €
Angoulême Charente Handball – ACH (équipe féminine)	2019 – 6 000 € + 1 000 € de prime pour travail dans les quartiers	N1 (1 ^{er} niveau amateur) 6 000 €	Travail en direction des quartiers 1 000 €	7 000 €
La Couronne GrandAngoulême Judo (LCGA Judo)	2019 – 6 000 € + 2 000 € de prime pour résultats sportifs	1 ^{ère} division (1 ^{er} niveau amateur) 6 000 €	Titres nationaux et internationaux – effort de mutualisation – 650 adhérents 2 000 €	8 000 €
Sous-total	58 400 €			35 000 €



Soutien aux clubs amateurs de haut niveau: suite

Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	2019 – 10 500 € Maintien de la subvention 2019 car pas d'interclubs, alors le club avait mis de nombreux moyens pour permettre à celui-ci de remonter en N1 A.	N1 B (2 ^{ème} niveau amateur) 5 000 €	Club communautaire – titres nationaux – travail avec la MJC – formation importante en direction des jeunes – label – sport/santé – animation du territoire avec minimum 3 manifestations nationales / an – animations conséquentes au FSSE 5 500 €	10 500 €
Tennis de Table la Grand Font (TTGF équipe masculine)	2019 – 3 000 €	National 2 (2 ^{ème} niveau amateur) 3 000 €		3 000 €
Angoulême Canoë-Kayak (équipe 1 ^{ère} senior masculine)	2019 – 1 500 €	Nationale 2 (2 ^{ème} niveau amateur) 3 000 €		3 000 €
Tir à l'arc de Ruelle – Les archers de la Touvre	2019 – 3 000 €	1 équipe en 1 ^{ère} Division Nationale pour les arcs à poulies (DNAP) 1 équipe en 2 ^{ème} Division Nationale pour les arcs classiques 3 000 €		3 000 €
Sous-total	18 000 €			19 500 €
TOTAL	76 400 €			54 500 €

Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire: 2 demandes

Association	Projet et date	Informations	Soutien antérieur et montant	Montant sollicité en 2020	Montant proposé
Amicale Laïque Gond-Pontouvre Canoë Kayak	Championnat national 3 slalom 7 & 8 novembre sur le site du bassin d'eaux vives de Foulpougne. Budget prév: 2 840 €	50 compétiteurs du sud-ouest	2018 – Championnat de France 2 000 € 2019 – Championnats de France de kayak-polo 2 000 €	GA 500 €	500 €
Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	Foulées d'Angoulême	Frais engagés à hauteur de 32 000 € Pas d'aide de la Région Subv du CD16 conservée Subv d'Angoulême maintenue à 50%	2019 – 5 500 €		2 750 €
Joggeurs Briauds	12 ^{ème} édition « La Braconnienne Briaude » 6 septembre 2020 Budget prev: 16 870 € (hors valorisation) Manif avec inscriptions et challenge des trails de Charente	Course de nature réalisée en exclusivité en forêt de la Braconne 855 participants en 2017 Soutien logistique du CSA 515 ^{ème} RT. Course annulée – maintien de 50 % de la subvention initiale pour	2019 – 1 000 € 2020 – 1 000 € délibération n°2020.06.088	GA 1 000 € CD 500 € Communes 550 € Sponsors 4 800 €	Course annulée – maintien de 50 % de la subvention initiale pour le soutien en raison des frais engagés soit: 500 €
Running Nature 16	1 ^{ère} édition des 24h de Sireuil 22 et 23 août Budget prév: 21 610 € 300 participants maximum Marraine: L.NOEL VITTOZ	Course, marche, marche nordique. Epreuve unique sur le Département. Epreuve de 24h de marche nordique unique en France pour 2020.	1 ^{ère} demande 2020 – 1 400 € délibération n°2020.06.088	GA 1 500 € CD 1 500 € Commune: moyens logistiques et humains	Course annulée – maintien de 50 % de la subvention initiale pour le soutien en raison des frais engagés soit: 700 €
Sous-total					4 450 €

Soutien aux sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle: 9 sportifs

Association	Niveau de pratique et montant maximum d'aide	Nom de l'athlète	Montant proposé
Amicale Laïque Gond-Pontouvre Canoë Kayak	1 sportif espoir 700 €	Maxime BLONDEAU	700 €
Aviron Club	2 sportifs espoirs 700 €	Yann LE CAMPION Simon SOULAT	1 400 €
Angoulême Canoë Kayak	2 sportifs espoirs 700 €	Titouan CONSEIL Louis RATHIER	1 400 €
GrandAngoulême Athlétisme	2 sportifs espoirs 700 €	Leila ACHOUN Maxime VRITONE	1 400 €
Les Archers de la Touvre	1 sportif senior 900 €	Adrien GONTIER	900 €
GrandAngoulême Athlétisme	1 demande exceptionnelle suite aux résultats sportifs 2020 Double championne de France Place pour une qualification en équipe de France Jeux 2021	Sokhna LACOSTE	3 000 €
Sous-total			8 800 €
TOTAL			67 750 €